

REUNION DE COMITE DE SECTION AVIRON DU 09/03/16

Présents : Anita Eveillard, Louis Guibert, Michel Guyon, Sophie, Guyon, Michel Querouil, Véronique Querouil, Agnès Morantin, Angéline Priou, Henry Rialland, Noëlle Rialland.

Excusés : Henri Doyer, Erik Verhoeven.

OUVERTURE de la réunion par M Guyon et APPROBATION à l'unanimité du dernier Compte Rendu de comité de section du 06/01/16 :

Nous revenons sur 2 points abordés dans ce dernier Compte Rendu :

- Au niveau du matériel : Anita E. envoie des photos de remorques de mise à l'eau (vues à Monaco) à Louis G. pour en envisager la fabrication.

- Au niveau de la sécurité : 2 gilets supplémentaires auto gonflables pour barreurs sont arrivés.

POINT TRESORERIE

-Il reste 9300 euros en banque.

-Restent à régler : 450 euros à Ardois et 110 euros pour le portant à Eurodiffusion's.

-Indemnité des frais de déplacement : Il est convenu que le club prendra en charge 50% des frais pour les déplacements en régates de plus de 100 kms sur une base de 0,20/km pour les véhicules tractant une remorque et de 0,16/km pour les autres véhicules, et sur la base de 4 personnes par voiture.

-Il est décidé que lors de chaque régates, une personne volontaire se chargera de récupérer l'argent des participants (même somme pour tout le monde), et si possible en liquide. Le montant de la participation aux frais sera transmis aux rameurs une semaine avant le déplacement.

-Le club prend en charge la totalité des droits d'engagement aux régates et aux championnats.

-Tarifs 2016-17 : A l'unanimité, on convient d'une augmentation de 5 euros par rapport aux tarifs 2015-16 (qui étaient restés identiques à ceux de l'année précédente 2014-15).

Ce qui portera à : 210 euros par jeune – 18 ans et étudiant et 230 euros par adulte. En conservant le principe du droit d'entrée de 30 euros pour tout nouvel adhérent et d'une réduction de 20 euros à partir du 2^{ème} membre de la famille inscrit.

POINT SPORTIF :

Composition des équipages : Pour relancer un peu la participation aux régates et la dynamique du club, il est suggéré que les membres de la commission sportive fassent des propositions aux rameurs pour composer des équipages ; Michel Q, Véronique Q et Anita E. vont relancer les hommes à ce propos.

-Le minibus de la ville a été retenu par Henry R. pour la régates de Brest (20 mars 2016) ; il a envoyé une demande de réservation pour les régates à venir : St Malo (17 avril 16) , Lorient (15 mai 16), Plougonvelin (12 juin 16).

POINT FREQUENTATION et OUVERTURE DU CLUB :

Constat d'une baisse de fréquentation lors des séances sur l'eau en ce début d'année, due en partie à une mauvaise météo, mais peut-être aussi due à une insuffisance du nombre de créneaux proposés permettant de compenser les indisponibilités des licenciés.

Il est convenu par conséquent d'expérimenter l'ouverture à tous les publics adultes des créneaux des : vendredi matin, après midi, samedi après-midi, dimanche matin.

D'autre part, il est convenu d'ouvrir systématiquement le club les premiers et derniers weekends des vacances scolaires ; le club restera fermé uniquement le weekend du milieu des vacances scolaires.

Séances d'été : L'expérience menée l'été dernier montre que les rameurs sont très satisfaits de pouvoir continuer à s'entraîner durant la saison estivale. Le club sera donc ouvert à tous les licenciés les mardis et jeudis soirs durant les vacances scolaires d'été, à partir du mardi 5 juillet 2016 ; cela d'autant plus que le championnat de France aura lieu mi Octobre et que la pause estivale serait malvenue pour les compétiteurs.

Agnès M. et Anita E. établiront le planning des encadrants pour cette période.

POINT sur le BATEAU A MOTEUR :

Pour le moment, seuls Henry R. et Guy Souavin ont essayé le nouveau bateau moteur pour l'encadrement des jeunes.

Nous attendons que d'autres encadrants essaient ce bateau avant de tirer des conclusions quant à la validation définitive de cet achat.

POINT ECHANGES AVEC LE C.N. du MIGRON :

Le club du Migron est d'accord pour des échanges entre nos deux clubs. Pour le moment, il y a un accord verbal, mais pas de convention établie.

Sont déjà prévues environ 8 séances au C.N. du Migron les mercredis après-midi pour le groupe des jeunes ; restent à prévoir 2 à 3 séances pour les adultes (club ouvert les samedis et dimanches matins).

Les rameurs du club du Migron peuvent intégrer nos séances, ils ne sont pas obligés de venir en bateau constitué.

POINT RANDONNEE : Louis G. va contacter le club de Vannes pour avoir le programme de la randonnée des Souris (Samedi 2 Avril 2016). Angéline P. va lancer un doodle pour la participation à cette randonnée.

POINT AVIFIT : Sophie G. souhaite ouvrir une nouvelle séance d'Avifit le vendredi soir (en alternance avec la séance d'ergomètre réservée aux jeunes). Actuellement, il y a 6 licences d'aviron Indoor et une quinzaine de personnes licenciées au club tournent sur les séances proposées.

QUESTIONS DIVERSES :

-Soirée du 18 mars 2016 pour le trophée : V. B doit recontacter les rameurs pour avoir un maximum de monde ; en prévision de cette soirée, il est convenu de faire le ménage avec quelques bénévoles le mercredi après-midi à la salle du Camping de la Chesnaie ; Agnès M s'occupe du pot d'invitation et les participants apporteront des plats salés ou sucrés.

La presse a été contactée ainsi que les différents clubs de la région, la ligue, et le CD 44.

- Est validé le principe d'un cadeau par la section aviron pour le départ de Solenne, secrétaire du club nautique.

La séance est levée à 22h30

La secrétaire adjointe : N.Rialland